

La formation continue de l'Ecole des ponts Paristech

immobilier

EMO | **École de la Maîtrise d'Ouvrage**

Une école « sans murs » pour les professionnels

2009, un nouveau contexte économique et de nouveaux enjeux...
Promoteurs immobiliers, maîtres d'ouvrages privés, responsables
et directeurs de programmes, conducteurs d'opérations....
vous souhaitez maîtriser vos risques opérationnels
dans la conduite de vos projets ?

La formation continue de l'Ecole des Ponts ParisTech
propose 3 jours pour acquérir des réflexes indispensables
à la conduite de vos opérations immobilières, renforcez
vos **compétences**, et assurez **l'efficience et la performance**
de vos équipes indispensables au succès de vos projets

**Piloter une opération immobilière : acquérir les bons
réflexes pour maîtriser vos risques opérationnels**

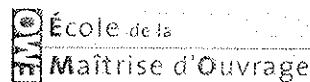
Paris, du mardi 24 au jeudi 26 mars

Coordonnateur : Pascal DESSUET, Responsable des assurances pour les
affaires immobilières – Société Générale
Président Commission Assurances Fédération des Promoteurs
Constructeurs

Equipe pédagogique : Me BENOIT, Me KARILA et Me SAVIN, Avocats
Jean-Francis BINET, Directeur Assurances et risques construction, Nexity
Georges V
Gilbert LEGUAY, Conseil en Assurances construction

Maison des Ponts, 15 rue de La Fontaine au Roi, 75127 Paris cedex 11
service relations clientèle : Tél 01 44 58 27 13 - Fax 01 44 58 28 30
email : belkalel@mail.enpc.fr

Piloter une opération immobilière : acquérir les bons réflexes pour maîtriser vos risques opérationnels – niveau approfondissement



Public

Maîtres d'ouvrages privés
 Directions immobilières et/ou techniques des grands groupes - Sociétés foncières
 Gestionnaires de fonds immobiliers, asset managers - syndic et administrateurs de biens
 Promoteurs (directeurs ou responsables de programmes)
 Bailleurs sociaux : sociétés HLM, OPH, SEM...

Objectifs

- A l'issue de la session, les participants auront acquis les éléments de connaissance et de méthodes pour mieux :
- Identifier, anticiper et maîtriser les risques pouvant interrompre une opération
 - Acquérir les réflexes indispensables à la conduite d'une opération immobilière
 - Etre en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie contractuelle et opérationnelle pendant la phase suivi de chantier
 - bien gérer la phase réception-livraison et après-vente

mardi 24 mars

Maîtriser les risques liés à la rédaction, à la négociation et à la passation des contrats

9h15 → Me KARILA

avocat à la Cour – Cabinet Karila

- Rédiger les contrats de maîtrise d'œuvre: les points clés à ne pas manquer
- Choisir un référentiel pour établir vos marchés : le choix n'est pas neutre (norme NFP 003 001, Clauses FPC),
- Etablir vos marchés : quelques pièges et chausse trappe

11h30 → M. DESSUET

- Négocier une VEFA ou un CPI en immobilier d'entreprise : les points clés à ne pas manquer en matière de responsabilité et d'assurance

Négocier son plan d'assurance et accomplir les diligences nécessaires pour sa mise en place effective : le transfert des risques vers le marché de l'assurance

14h30 → M. DESSUET

La mise en place d'un programme d'assurance construction après la parution du Décret du 22 décembre 2008 et la publication des Recommandations de la FFSA le 18 décembre 2008 :

- La présentation de l'opération au courtier et/ou au service assurance interne
- La constitution du dossier technique
- Le montage du plan d'assurance pour les opérations < 15 M€
- Le montage des opérations > 15 M€

Fin de la journée à 17h30

mercredi 25 mars

Anticiper et gérer les risques liés à la préparation et au suivi de chantier

9h00 → Me BENOIT

avocat à la Cour

Comment se prémunir contre les recours en matière d'autorisations d'urbanisme ?

Quelles sont les précautions à prendre ?

A quel moment l'autorisation devient-elle vraiment définitive ?

Comment réagir en cas de recours ?

Comment gérer la question des permis modificatifs ?

12h00 → M. DESSUET

Les impacts de la conduite du chantier sur la responsabilité des constructeurs et le fonctionnement des garanties d'assurances

14h30 → Me SAVIN

avocat à la Cour

Maîtriser les risques environnementaux liés au sol
 Comment réagir face aux problèmes environnementaux liés aux phénomènes de pollution graduelle ?

16h00 → M. BINET

- Maîtriser les risques liés :

- . au voisinage : la stratégie en matière de référé préventif
- . à la survenance des sinistres en cours de chantier : comment éviter l'interruption du chantier
- . aux défaillances d'entreprises en cours de travaux : les précautions indispensables pour la reprise des travaux
- Comment éviter l'écueil des non-conformités contractuelles ?
- Sécuriser les mises à disposition anticipées et/ou occupations partielles avant livraison

Fin de la journée à 17h30

jeudi 26 mars

Bien gérer la phase réception livraison et l'après-vente

9h00 → M. BINET

- Comment prononcer les réceptions ?
- Comment organiser les livraisons ?
- Le rôle et la mission du Service Après-vente en matière d'habitation
- Retour d'expérience d'un service après-vente réussi

Conduire avec efficacité la gestion des sinistres et des contentieux post-livraison

14h00 → M. LEGUAY

M. DESSUET

La procédure amiable de gestion des sinistres en police Dommage-Ouvrage : Présentation étape par étape et présentation des problèmes posés en jurisprudence

- Les spécificités de l'expertise judiciaire en construction
- Les dangers de la prescription biennale

Fin de la session à 17h30

Coordination : M. Pascal DESSUET / Responsable des assurances pour les Affaires immobilières - Société Générale

Responsable pédagogique : Mme Virginie HAZEBROUCQ / Ponts Formation Edition

PFE ©

Paris

mardi 24
 au jeudi 26 mars 2009

Inscriptions :
 Tél. : 01 44 58 28 27
 Fax : 01 44 58 28 34

Session
 n° 39181

1 635 € HT + TVA
 Déjeuners inclus